



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 2062

Texte de la question

M Philippe Vasseur attire l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire sur la deception des chefs de petites et moyennes entreprises face au refus de l'Etat de financer la procedure Logic. En effet, d'une part, il leur est demande d'aborder les technologies et les moyens de traitements performants en mobilisant leur temps et leur energie, et de l'autre, ils s'entendent dire que leurs demandes ne peuvent etre saisfaites faute de mise en place de moyens. Ils ne peuvent plus suspendre leurs projets car s'ils les ont retenus, c'est pour leur interet economique pour l'entreprise mais si l'aide etait debloquee, elle permettrait d'en acclereler la realisation et d'en reduire le cout.

Texte de la réponse

Reponse. - Le programme Logic, mis en place au debut de 1988 et destine a faciliter l'acquisition de progiciels d'informatique industrielle par les petites et moyennes entreprises de moins de 500 personnes, a obtenu un vif succes puisque 700 dossiers environ concernant ces entreprises ont ete agrees aux fins de beneficier du financement de cette procedure. L'epuisement rapide de l'enveloppe budgetaire de 50 MF, initialement allouee au programme Logic, a conduit les services du ministere de l'industrie et de l'aménagement du territoire a accorder un credit supplementaire de 30 MF pour la realisation de la premiere phase de cette operation. Ces mesures devraient ainsi permettre de contribuer au developpement des entreprises desirant moderniser leur outil de production.

Données clés

Auteur : [M. Vasseur Philippe](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2062

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire

Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 1988, page 2442